

Handicap psychique : aux grands maux, les grands remèdes

Tout allait bien et un jour tout a basculé. Elles se sont repliées sur elles-mêmes, réfugiées dans la solitude, sans plus aucun goût d'initiative, en proie aux crises d'angoisse, délires et hallucinations. Elles, ce sont les personnes souffrant de handicap psychique (psychoses, troubles de la personnalité, névroses...). Depuis une dizaine d'années, des services se sont développés (d'abord les SAVS⁽¹⁾, et les Samsah⁽²⁾ plus récemment) pour les accompagner. Le Cedias-Creahi Ile-de-France a mené une recherche-action⁽³⁾ dont les résultats ont été présentés récemment, afin de mieux comprendre les atouts de ces structures.

Mercredi 4 avril, au 76 rue Championnet à Paris, a lieu comme toutes les semaines un "café philo". Autour du philosophe, une dizaine de personnes. On analyse les écrits de Platon, on fait référence à l'actualité politique, on rit sans jamais se moquer. Qui l'eût cru, nous sommes au SAVS Élan retrouvé, qui accompagne des personnes souffrant de handicap psychique, et toutes celles autour de la table en sont. Elles ne relèvent pas ou plus de soins psychiatriques intensifs, vivent dans leur logement pour la plupart, ont des capacités intellectuelles intactes, certaines (peu) travaillent, mais elles restent fragiles, ont peu d'intérêt pour l'extérieur, et ont besoin d'un étayage dans la vie quotidienne ou sur le plan social.

BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL

Le rôle du SAVS, dont l'équipe est composée d'un assistant social, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'un éducateur spécialisé et d'une psychologue, est d'abord de "leur offrir des espaces de rencontre pour les sortir de leur vie morbide, stimuler leurs potentiels et leur permettre d'en découvrir d'autres", résume Mauricia Gantner, chef du service. Et ce en leur proposant toute "une palette de temps collectifs et individuels afin que chacun puisse y trouver l'espace



qui lui corresponde". Le café philo en fait partie, mais il y a aussi les ateliers corporels, couture, jardin, peinture, les sorties au cinéma, les promenades, la revue de presse, les groupes de parole autour du travail ou de l'accès aux soins... Des visites à domicile sont également possibles à leur demande. "Nous cherchons aussi à développer les partenariats avec les lieux de droit commun du quartier (centre culturel), les associations locales (jardin partagé), la mairie d'arrondissement pour permettre aux usagers de s'inscrire dans une dimension citoyenne, et nous invitons les habitants du quartier à l'intérieur de nos

murs (fête des voisins, expositions de peinture...)", poursuit Mauricia Gantner. La seule condition : tous doivent être suivis à l'extérieur par un médecin psychiatre.

LE SUIVI DES SOINS, POINT D'ÉQUILIBRE

En effet, comme le relève Carole Peintre du Cedias-Creahi Ile-de-France, "si les soins psychiatriques sont absents, insuffisants ou inadaptés, les effets de la maladie psychique risquent de compromettre l'efficacité de toute autre forme de soutien. Les soins et l'accompagnement médico-social sont complémentaires et non subsidiaires". →

→ Si c'est vrai pour les SAVS, ça l'est peut-être encore plus pour les Samsah, structures médicalisées qui reçoivent des personnes beaucoup plus fragilisées au niveau de la santé psychique et même somatique. Or une des difficultés dans le champ du handicap psychique est d'assurer une continuité des soins dans la durée, les ruptures itératives étant une caractéristique fréquente du parcours de ces personnes. Stéphanie Mourey, chef de service du Samsah Érik Satie de l'association Vivre, situé à Arcueil (Val-de-Marne), en témoigne : "Elles n'ont bien souvent qu'une conscience partielle de leur maladie et de la nécessité de soins, quand elles ne sont pas dans le déni. Elles ont un long parcours d'hospitalisation, se sont enfermées dans une sorte de chronicité. Beaucoup présentent des conduites à risques (drogues, alcoolisme, tentatives de suicide) et d'autres maladies (cancer, diabète...).". Et d'expliquer le rôle du Samsah : "Grâce à la présence d'une équipe pluridisciplinaire plus étoffée que celle des SAVS, notamment parce qu'elle comporte des personnels médicaux et para-médicaux (médecin, infirmière, aide-soignante, assistant social, éducateur spécialisé, animateur socioculturel, aides médico-psychologiques, psychologue clinicienne) et à une forte cohésion d'équipe, on cherche à contourner les résistances en s'appuyant sur ce qui fait sens pour la personne (par exemple un problème de logement) pour créer de la confiance et progressivement aborder la question du soin". C'est un travail de long terme.

LA RECHERCHE-ACTION CONDUITE PAR LE CEDIAS-CREAH ILE-DE-FRANCE avait aussi pour but de répondre aux questionnements des promoteurs et des financeurs sur la nécessité ou non d'une spécialisation et d'une médicalisation de ces services. Sur le premier point, Carole Peintre souligne que "la définition d'un projet adapté semble incontournable", tout en relevant que "la spécialisation porte d'abord sur la mise en œuvre d'un cadre d'intervention à la fois solide, permanent et souple en termes de pratiques, de procédures d'admission, de durée d'accompagnement". Sur le second point, elle explique que "la présence d'un handicap psychique parmi le public suivi ne présume pas d'emblée de la nécessité de médicaliser le service". Les deux dispositifs, SAVS et Samsah, ont donc chacun leur raison d'être. Pour autant, ajoute-t-elle, "le Samsah semble mieux outillé pour répondre à certains besoins (personnes les plus isolées, difficultés majeures en termes d'hygiène personnelle ou d'entretien du logement...)".

DEUX MOTS D'ORDRE : PLACE DE LA PERSONNE ET SOUPLESSE

Car ce qui guide l'accompagnement, c'est d'abord la parole de la personne. "On la prend en compte, mais on la met à l'épreuve de la réalité, précise Stéphanie Mourey. On lui explique les répercussions de ses choix, pour l'aider à évoluer". Au SAVS Élan retrouvé, les personnes participent par exemple à l'élaboration des activités collectives, proposent des idées de sorties...

Mais, au-delà de cette place particulière accordée à la personne, celle de citoyen, ce qui fait aussi la particularité des SAVS et des Samsah, c'est la souplesse de l'accompagnement. "Si la solidité du cadre est importante pour rassurer les personnes et construire un projet sur le long terme (régularité des activités, vigilance au jour le jour...), cette souplesse est primordiale pour s'adapter à la fluctuation de l'état de

santé et l'imprévisibilité des capacités relationnelles", insiste Carole Peintre. "Les gens viennent à leur guise, indique en effet Mauricia Gantner. Rien n'est protocolisé, ils peuvent arriver en retard aux activités, se faire un café quand ils veulent. Un accueil libre a été organisé deux demi-journées par semaine, où les personnes viennent sans que rien ne soit prévu. Le but : les laisser s'approprier les lieux". Un pas de plus pour mieux se réapproprier leur vie.

⁽¹⁾⁽²⁾ SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale; Samsah : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

⁽³⁾ Financée dans le cadre du programme de recherche 2008 "Handicap psychique, autonomie, vie sociale" (Drees-MiRe et CNSA, avec la DGAS, le Gis-Iresp et l'Unafam), elle a été menée en collaboration avec les Creai Alsace, Aquitaine et Bretagne. La synthèse est téléchargeable sur: creai-idf.org

Extrait du **Le journal de l'Action sociale**
d'avril 2012
en collaboration avec la CNSA



CONTACTS

SAVS Élan retrouvé : 01 42 57 33 07
Samsah Érik Satie : 01 41 24 23 15
Cedias-Creahi Ile-de-France : 01 45 51 66 10